

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Vol d'enfants : Moussavou Massandé est-elle incomprise ?

DEPUIS 15 ans, cette femme dont une vidéo circule d'ailleurs sur les réseaux sociaux, ne cesse de crier face au mal qui la ronge intérieurement : avoir un rejeton à elle. Confrontée à une stérilité secondaire après la mort de son seul nourrisson alors âgé de 7 mois, elle a pris en quelque sorte le raccourci en kidnappant des enfants. Mais la prison n'ayant visiblement pas réussi à la dissuader de persévérer dans cette voie sans issue, pourquoi la famille, le clergé et les administrations continuent-elles à se murer dans un silence qui frise l'indifférence sur ce sujet ? Comment l'aider à régler définitivement son problème ?

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

CEST en 2005 que celle qui se présente aujourd'hui comme Annie Tatiana Moussavou Massandé se fait connaître des milieux judiciaires pour vol d'enfants. Elle n'a alors que 25 ans, si l'on en croit ses déclarations. Sa première victime est une gamine de trois ans domiciliée au quartier Akébé-Frontières. Interpellée, elle expliquera son acte par un désir brûlant de connaître à nouveau les joies de la maternité. Car depuis que son unique enfant est mort à l'âge de 7 mois, elle ne parvient plus à en faire d'autres.

De 2005 à 2020, il y a donc 15 ans que cette femme, aujourd'hui âgée de 40 ans, cherche à tout prix à obtenir un enfant par des moyens trop peu recommandables. En 15 ans aussi, elle s'est fait prendre au moins quatre fois par les autorités judiciaires, chaque fois sous une nouvelle identité, puis remise en liberté. En effet, de Antonella Moussavou en 2005, elle va s'affubler d'autres identités par la suite: Annie Moussavou Massandé en 2012, puis Prisca Thotho Boding et Martrise Moussavou deux ans plus tard (2014). Avant de se muer enfin, tel un serpent, en Annie Tatiana Moussavou Massandé. C'est-à-dire celle-là même qui a été interpellée le 3 octobre dernier par la police judiciaire de

Mouila. Nul doute qu'elle sera à nouveau condamnée pour son acte, puis relaxée. Et bis repetita. L'histoire de cette Gabonaise, que certains qualifient de "voleuse au cœur d'ange" en raison des soins et de l'affection dont elle entoure toujours ses jeunes victimes, est aujourd'hui si connue que beaucoup en sont à s'interroger sur le silence pour le moins curieux des administrations compétentes. D'autant que, dans une vidéo d'ailleurs disponible sur les réseaux sociaux, Annie Tatiana Moussavou Massandé, ou ce qu'il en est véritablement, affirme que même la prison n'a aucun effet sur son désir de devenir mère. "Quand je prends les enfants ce n'est pas pour leur faire du mal. Je les prends parce que je veux ressentir ce que les autres femmes ressentent. Je sais que je fais du tort à mes sœurs qui sont des femmes comme moi. Mais je m'excuse parce que moi-même je ne sais pas ce qui m'arrive. Ce n'est pas aujourd'hui que ça a commencé, ça fait longtemps. J'ai fait la prison pour ça mais rien ne change. Ce que je demande, c'est de l'aide pour que ça s'arrête. Je ne veux plus continuer à prendre des enfants comme ça. Je veux en avoir pour moi, ou on me donne un enfant que je peux élever pour que je reste tranquille, c'est tout. La solution ce n'est pas la prison. Même si je pars en prison, quand je ressors, je refais toujours la même bêtise. Donc je demande de l'aide", la

voit-on se confier aux enquêteurs en écrasant une larme.

Annie Tatiana Moussavou Massandé est-elle normale ? A-t-elle de la famille ? Si oui, n'y aurait-il pas un seul frère, une sœur ou une cousine dans cette parenté traditionnellement élargie qui soit disposée à lui confier la garde d'un enfant, comme cela se passe encore dans certaines familles pour compenser la stérilité mal vécue par certains membres ? Pourquoi le département des Affaires sociales et des droits de la femme reste-t-il sourd à un tel cri de détresse ? Qu'en pense le clergé ?

Psychologue, Roddy Ekoukoudou s'essaie à un diagnostic sur le cas Moussavou. "En nous appuyant sur les propos lus dans votre journal et la vidéo qui circule dans les réseaux sociaux, ce sujet nous laisse voir quatre déterminants : biologique, psychologique, social et le déterminant terrain. Dans le premier déterminant, nous pouvons évoquer deux éléments. D'abord les prédispositions génétiques visibles lorsqu'elle dit : "je ne sais pas ce qui m'arrive". Cela montre que le sujet est incapable de maîtriser ce fardeau. Puis, par la chronicité de l'acteur ou actions, cela est visible lorsqu'elle dit : "j'étais déjà en prison mais...", qui prouve qu'elle a un Toc (trouble obsessionnel compulsif, ndlr) dû aux troubles du métabolisme (sérotonine). Dans le déterminant psycholo-



Photo : Esaïe NDILOROU / L'Union

L'une des victimes de Moussavou Massandé, ce bébé volé à Libreville

gique, nous mentionnons deux éléments. D'abord, une tendance au stress qui peut se traduire par le fait qu'elle ne conçoit pas d'enfant. Puis, l'angoisse visible à travers l'oppression qui accompagne ce sujet à opérer sur ses victimes. Au niveau du troisième déterminant, il faut mentionner deux éléments : le traumatisme visible lorsqu'elle dit : "je veux ressentir ce qu'une femme comme moi ressent, mais pas pour faire du mal...". Cela signifie qu'elle souffre intérieurement, d'une part et, d'autre part, de la pression du temps vu son âge, car toute femme à partir de 25 ans, désire avoir un bébé. Puis le problème d'éducation qui se traduit par le trouble à l'ordre public, car tout homme naît dans un cercle autour duquel gravite un ensemble de règles préétablies. Et celui qui ne les respecte pas est qualifié de "mal éduqué", d'une part. D'autre part, le surmoi qui est le siège de la morale n'a pas été

bien dévié par l'éducation de base. Car ce qu'on observe dans la vie des adultes d'aujourd'hui ce ne sont que les conséquences d'hier, d'après Freud, pour qui l'enfant est le père de l'homme. Le terrain ici concerne l'âge du sujet, 48 ans".

Au vu de ces observations, conclut le psychologue, "nous pouvons dire que ce sujet souffre de trouble d'obsession compulsif (...). C'est pourquoi, nous proposons que cette femme se rende auprès d'un médecin pour y recevoir des soins comme des antidépresseurs. Elle doit ensuite consulter un psychiatre ou un psychologue pour la prise en charge cognitive-comportementale. Mais comme nous sommes en Afrique, nous pouvons aussi suggérer le côté animiste des soins (nganga et pasteurs). Car la compréhension et le soin d'un malade en Afrique reposent sur le somatique et le spirituel, selon les travaux de Sow".

magazine.union@sonapresse.com



puis retrouvé à Lambaréné.

Et si on mettait à contribution les orphelinats ?

ON
Libreville/Gabon

ANNIE Tatiana Moussavou Massandé est peut-être une voleuse d'enfants. Mais nul ne peut, à ce jour, lui dénier son instinct maternel. "Il y a même chez cette femme, en termes d'amour pour les enfants, ce que l'on ne trouve pas chez beaucoup de mères biologiques", estime Georges, travailleur social. Sans nul doute fait-il allusion à ces nombreuses génitrices qui, après 9 mois de grossesse, abandonnent les fruits de leurs entrailles dans des poubelles. Ou de ces hommes et femmes qui maltraitent leurs enfants au point de les priver parfois même de ce qui contribue à leur épanouissement intellectuel et moral.

Annie Tatiana Moussavou Massandé ne fait pas partie de cette mauvaise graine. Tous les cas d'enfants enlevés par elle font plutôt état d'une "mère attentionnée". "Quoi donc de plus normal que de l'aider à adopter un enfant dans un orphelinat ?", propose Georges. Selon lui, "il suffirait dans ce cas de lui assurer un accompagnement psychologique et un encadrement temporaire par des spécialistes pour lui per-



Photo: DR/L'Union

Qui donc pour aider Moussavou Massandé à se débarrasser du mal qui la ronge ?

mettre de s'adapter véritablement à son nouveau statut de mère". Mais parlant d'adoption, une problématique sur laquelle nous espérons d'ailleurs revenir en attendant l'accord du départe-

ment des Affaires sociales déjà contacté, quelques anciens candidats affirment qu'il est deux fois plus facile d'obtenir des résultats probants ailleurs qu'au Gabon. Vrai ou faux ?

Quelle solidarité familiale aujourd'hui ?



Photo: DR

ON
Libreville/Gabon

IL y aurait au moins une famille gabonaise sur dix au sein de laquelle la stérilité a toujours existé. En effet, devant l'impossibilité pour l'un des parents de concevoir, l'on a souvent recouru, par solidarité, à un frère, une sœur, une cousine ou tout autre membre qui consent délibérément à donner l'un de

«Où sont donc ses parents ? Qu'a fait cette femme pour être ainsi abandonnée ?»

ses enfants à celle ou celui qui se trouve dans l'impossibilité d'en faire. Et même si chacun roule aujourd'hui pour ses propres affaires, cette pratique reste encore d'actualité dans de nombreux milieux.

C'est cette assistance et cette marque de solidarité dont aurait pu bénéficier Annie Tatiana Moussavou Massandé de la part des siens, devant le silence des administrations. Or, voilà plus d'une décennie que cette femme se bat toute seule pour tenter de s'offrir une maternité à ses risques et périls. "Où sont donc ses parents ? Qu'a fait cette femme pour être ainsi abandonnée ?", entend-on ici et là.